PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 28 février 2012, à 20 h, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS: mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Peggy Black, Richard Boucher, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Giguère, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaétan Marcil, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE: monsieur Paul St-Amant.

SONT AUSSI ABSENTS: madame Brigitte Collin et messieurs Gino Le Brasseur, Hugues Ouellette et David Picher.

Assistent également à cette séance : mesdames Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et messieurs Joseph Atalla, directeur général, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 20 h 28.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-128-02-12 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 2. Revue et adoption de l'ordre du jour
- 3. Revue et approbation du procès-verbal (néant)
- 4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
- 5. Parole au public
- Point de décision :

Service des ressources matérielles

6.1. Échange de terrains à Boucherville

Service des ressources éducatives

- 6.2. Offre de services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage / autorisation de consultation
- 7. Point d'information (néant)
- 8. Affaires diverses
- 9. Protecteur de l'élève / avis
- 10. Parole au public
- 11. Rapport de la présidente
- 12. Parole aux membres du Conseil

- 12.1 Parole aux commissaires-parents
- 12.2 Parole aux autres commissaires
- 13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. POINT DE DÉCISION

Service des ressources matérielles

6.1 Échange de terrains à Boucherville

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant la demande de la Ville de Boucherville pour l'acquisition d'une parcelle du terrain de l'école secondaire De Mortagne, d'une superficie de 7 300 m², pour permettre l'agrandissement du Centre Gilles-Chabot;

Considérant que cette demande a fait l'objet d'une résolution lors du conseil municipal du 27 février 2012;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes ne prévoit pas faire d'agrandissement d'école nécessitant la parcelle de terrain convoitée par la Ville;

Considérant que l'école souhaite promouvoir davantage les volets « hockey, patinage artistique et ringuette » du Sport-études;

Considérant que l'école bénéficierait de nouvelles glaces à proximité de l'établissement;

Considérant que l'école utilise, depuis plusieurs années, une parcelle de terrain d'une superficie de 3 775 m² appartenant à la Ville;

Considérant que l'échange de terrains pourrait favoriser les deux parties;

Considérant que la Ville devra faire valider le besoin d'une voie carrossable pour permettre l'accès à une borne-fontaine, à réaménager les terrains de ballon-panier et à prévoir des mesures pour ne pas perturber la circulation des véhicules scolaires durant l'année scolaire;

Considérant l'ouverture des dirigeants du Centre Gilles-Chabot à offrir un taux préférentiel de location de glace à la Commission scolaire;

Considérant que cet échange de terrains n'affecte en rien la servitude de passage signée en 1996;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'établissement;

Considérant que les frais inhérents à la transaction seront assumés par la Ville;

Considérant la relation de partenariat existante entre l'école secondaire De Mortagne et le Centre Gilles-Chabot;

Considérant la relation de partenariat existante entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Boucherville;

Considérant que cet échange de terrains n'est possible que s'il est autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

C-129-02-12 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De mandater le Service des ressources matérielles afin de conclure une entente d'échange de terrains avec la Ville de Boucherville.

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de réaliser cette entente, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources éducatives

6.2 Offre de services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage / autorisation de consultation

Madame Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

Considérant la révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs* aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant la croissance de certaines catégories d'élèves;

Considérant les modèles d'intégration à développer;

Considérant le temps nécessaire pour préparer les différents milieux et les parents;

Considérant les travaux à poursuivre;

C-130-02-12

Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'autoriser la consultation sur l'offre de services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tel que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINT D'INFORMATION

Néant.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant.

	Néant.				
	11.	RAPPORT DE LA PRÉSIDE	INTE		
	Néant.				
	12.	12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL			
	12.1 Parole aux commissaires-parents				
	Néant. 12.2 Parole aux autres commissaires Néant.				
	13.	LEVÉE DE LA SÉANCE			
C-131-02-12	À 20 h 35, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la séance.				
	La proposition est adoptée à l'unanimité.				
	Prés	sidente	Secrétaire général		
	AG/d	f			

10. PAROLE AU PUBLIC